

Compte-rendu de la réunion du bureau de l'ASAMLA du 25 avril 2017

Présents : Annick, Cécile, Cédric, Françoise, Hélène, Hervé, Marie-Claude et Bernard.
Excusés : Danielle.

Activité

Augmentation de l'activité dans le social et l'éducation par le 1er trimestre par rapport à 2016

	Au 31/03/2016	Au 31/03/2017
santé	1113:15:00	1122:00:00
social	582:45:00	720:45:00
éducation	110:30:00	135:45:00
TOTAL	1806:30:00	1978:30:00

Finances

Bilan 2016 légèrement déficitaire

Subventions de la DRDJSCS (état) pour 2017 :

- maintien des 60 000 € pour l'interprétariat médical et social
- suppression des 25 000 € pour les actions collectives qui devraient toucher les primo-arrivants (< 5 ans) en situation régulière → envoi d'un courrier à Mme KLEIN préfète de L.A. Pour révision de cette décision avec demande de rdv.

Partenariats

Nantes :

rdv le 29 mai (Françoise, Hélène, Hervé) avec Aïcha Bassal, élue pour :

- un point d'actualité sur les migrants
- quelle place pour l'ASAMLA après la liquidation du CID ? Centre de ressources ? De formation ?
- Problème de l'inadaptation de nos locaux actuels

Nantes Métropole

Rdv avec les services techniques (Philippe Rigolier) pour faire le point (Cédric, Hervé)

Département

Envisager une rencontre avec l'élue Liliane Jean.

Actions collectives : quel avenir ?

La suppression de la subvention de l'état doit nous interroger sur notre capacité à mettre en œuvre de nouvelles actions collectives. Il est demandé aux administrateurs d'y réfléchir et de faire des propositions dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social.

Quelques idées à développer :

- informations sur notre système de soins en partenariat avec les associations au contact des migrants
- éducation à la santé, éducation thérapeutique (par ex le diabète avec MC44, le service endocrinologie du CHU)

- la parentalité : parents à l'école, politique de la ville
- le vieillissement

Salarié-es

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

Réunion le 25/04 avec Ana, Béatrice, Cédric et Hervé. Thèmes : égalité H/F, handicap, prévoyance et mutuelle d'entreprise (4 salariées y adhèrent). Proposition de mettre en place une information sur ces deux derniers thèmes.

Prochaine réunion NAO le 23/05 sur les conditions de travail, les seniors...

Contrats de travail

L'avocat (Racine) confirme que l'employeur n'a pas l'obligation d'indiquer les jours de travail dans les contrats car cela va à l'encontre de l'annualisation du temps de travail objet de l'accord d'entreprise.

Demandes de modifications d'emploi du temps :

- Elbrus voudrait répartir différemment ses heures car il va travailler en restauration midi et soir : accord sauf pour le mercredi am à reporter sur un matin (jeudi ou vendredi)
- Mariam demande à grouper ses interventions sur les lundi et mardi : accord

Gulseren demande un poste informatique (actuellement partagé avec Khedidja) : accord

Demande de fermeture le vendredi 26 mai (pont de l'Ascension) : accord avec répartition ultérieure des heures de travail non effectuées. Idem pour le 14 août.

Equipement téléphonique

Actuellement 2 lignes groupées mais quand les lignes sont occupées et qu'une 3ème personne appelle, ça sonne dans le vide : demande de mettre un message d'attente ou de rappel avec fond musical.

Dans le projet d'interprétariat téléphonique, nécessité de passer à 4 lignes avec 3 téléphones portables dédiés pour les 3 langues (arabe, roumain et russe), ce qui permettra de garder une ligne pour les prises de rdv.

Programme régional de santé : présentation à l'ARS le 25/04 (Cédric)

Programme 2018/2022 avec 4 thèmes principaux :

- accueil, repérage des publics
- améliorer l'accès aux soins urgents et non-urgents
- accueil médical et social
- améliorer la coordination des acteurs

Plusieurs personnes sont intervenues sur les besoins en interprétariat non satisfaits (en particulier sur St-Nazaire) : un médecin de l'Equipe Mobile Pédo-Psychiatrique, les APSYADES, le SIAO (hébergement d'urgence) et la PASS du CH ; Mme Neyrolles, directrice de l'ARS a promis de s'y pencher.

Intervention à l'AG de l'ACSSIT (Association Comprendre et Soigner en Situation Transculturelle) de la Roche/Yon le 06/04 (Cédric et Bernard)

L'ASAMLA a été invitée pour se présenter et servir de référence à la mise en place d'un interprétariat médico-social en Vendée.

Cette association a 10 ans et prend en charge des personnes envoyées des CADA, CMP, associations socio-culturelles et médecins pour des problèmes psychiques ou psycho-somatiques le plus souvent liés aux traumatismes subis dans leurs pays ou leurs parcours de migrants. Ces personnes sont majoritairement originaires du caucase ou d'Afrique et les langues sont le russe,

l'anglais, le lingala, le somalien.. Les interprètes (russe, arménien anglais et arabe) sont auto-entrepreneurs payés 15 € bruts de l'heure. L'équipe professionnelle bénévole est composée d'une infirmière, d'une psychologue (rémunérée), d'un psychiatre et d'une pédo-psychiatre (12 enfants suivie en 2016).

La prise en charge dure en moyenne 1 an ½, ce qui paraît long mais c'est en fait le temps nécessaire pour établir une relation de confiance.

Assemblée générale

Les interprètes préparent une intervention ? Un focus ? Sur la problématique de l'hébergement facteur de santé.

Cécile nous fait part du prix de l'intervention des comédiens de la Tribouille (25') sur des textes de migrants : 550 € (prix réduit pour l'ASAMLA) : accord du bureau. Cet intermède théâtral nécessite une large communication : presse, mailing. Financièrement, il pourrait être proposé une chaussette à l'entrée ou après le spectacle.

Décision d'augmenter les cotisations à 25 € et 40 € (soutien)

Prochain bureau le 16 mai à 17h30 – Prochain CA le 6 juin à 18h30

Je rajoute ce bref compte-rendu que nous n'avons pas abordé à ce bureau :

Interprétariat en médecine de proximité (Bernard)

Réunion le 24/04 avec MdM et la PASS. Pas mal d'absents. Le projet est censé démarrer début juillet, ce qui ne paraît pas réaliste pour les présents : plutôt en septembre. Deux réunions de formation/information des médecins volontaires pour l'expérience sont programmées les mercredi 14 et jeudi 22 juin : il est nécessaire que des interprètes de l'ASAMLA y soient présentes avec Cédric. Il serait utile de prévoir un temps de préparation avec Adrien Rousselle coordinateur pour l'URML (qui était absent) et Françoise Oheix (absente elle aussi).